



Rotary



LE CONSEIL DE LEGISLATION LE CONSEIL DES RESOLUTIONS

G.Charpentier - CODIFAM LYON-BRON - 27 Septembre 2019

LE CONSEIL DES RESOLUTIONS

RÉSOLUTION = DEMANDE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU ROTARY OU DE LA FONDATION DE PRENDRE UNE MESURE QUI NE RELÈVE PAS DES DOCUMENTS STATUTAIRES

- Il se réunit tous les ans.
- Les résolutions sont proposées par des clubs, des districts ou par le Conseil d'Administration du RI.
 - Les 538 délégués votent par voie électronique du 15 octobre au 15 novembre.
 - Les projets de résolutions doivent être soumis avant le 30 juin.
 - Les résultats sont publiés le 20 novembre.
 - Résolutions adoptées : Rotary Code of Policies.

RÉSOLUTION 18R-12

Demander au conseil d'administration du Rotary de réduire le nombre de membres minimum nécessaire pour parrainer un nouveau club

Soumis par : District 1650, France

Approuvé par : District 1650, par un vote par correspondance le 5 juin 2018

1 ATTENDU QUE dans un certain nombre de villes moyennes ou petites sur des
2 secteurs géographiques étendus, des Rotary-clubs plutôt anciens ont vu leur
3 effectif se réduire pour tomber au-dessous de 20 membres, et
4
5 ATTENDU QUE ces mêmes clubs ont souvent une moyenne d'âge assez élevée
6 qui rend le recrutement plus aléatoire, et
7
8 ATTENDU QUE la création de clubs satellite ne répond pas forcément à leurs
9 attentes, et
10
11 ATTENDU QUE dans certains pays en devenir, il y a des clubs qui n'atteignent
12 pas 20 membres, et
13
14 ATTENDU QUE la moyenne mondiale du nombre de membres par club est de
15 l'ordre de 35
16
17 Le Rotary International demande à son conseil d'administration de réduire à
18 un nombre minimum de 10 membres nécessaire pour les clubs parrains dans
19 l'Article 18.020.6 du Code of Policies relative à la création de nouveaux clubs
20 et expansion du Rotary.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

21 L'exigence d'un nombre minimum de 20 membres dans les clubs parrains
22 semble élevée (Article 18.020.6 du Code of Policies – Réunion de novembre
23 2004, décision 62)
24
25 Bien sûr la première idée pour renforcer les effectifs est de recruter mais si le
26 potentiel existe sur une zone donnée pourquoi ne pas favoriser plus
27 facilement le parrainage de nouveaux clubs en réduisant le nombre minimum
28 de membres dans les clubs parrains. Participer à la création d'un Rotary club
29 peut être une expérience enrichissante pour les membres d'un club et lui
30 redonner de l'enthousiasme.
31
32 Dans ces conditions un nombre minimum de 10 membres devraient pouvoir
33 être toléré.

EXEMPLE DE RESOLUTION

LE CONSEIL DE LEGISLATION

AMENDEMENT = PROJET DE MODIFICATION DES DOCUMENTS STATUTAIRES DU ROTARY ET PRISES DE POSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les documents statutaires : Statuts du Rotary, Règlement intérieur du Rotary, Statuts types du Rotary club.
- Il se réunit tous les 3 ans à Chicago.
- Les projets d'amendements sont proposées par des clubs, des districts ou par le Conseil d'Administration du RI.
- Les projets d'amendements doivent être déposés avant le 31 décembre 2020 pour le Conseil de 2022.
- Amendements adoptés : Manuel de Procédure.

PROJET D'AMENDEMENT 19-13

Modifier le quatrième point au But du Rotary

Soumis par : District 1660 (France)
District 1700 (Andorre et France)
District 1760 (France)

Approuvé par : Réunion sur les projets d'amendement du district 1660
à Paris le 5 décembre 2017
Réunion sur les projets d'amendement du district 1700
à Carcassonne le 2 décembre 2017
Conférence du district 1760 à Mazan le 24 juin 2017

1 *Le Rotary International recommande de modifier ses **STATUTS** comme suit*
2 *(page 11 du Manuel de procédure)*

3 **Article 4 But du Rotary**

4 Le Rotary a pour objectif de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute
5 profession honorable et, plus particulièrement, s'engage à :

- 6 *Premièrement* Mettre à profit les relations et contacts pour servir l'intérêt
7 général
8
9 *Deuxièmement* Observer des règles de haute probité dans l'exercice de toute
10 profession, reconnaître la dignité de toute occupation utile,
11 considérer la profession de chaque Rotarien comme un
12 vecteur d'action au service de la société
13 *Troisièmement* Appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle
14 et publique
15 *Quatrièmement* Faire progresser l'entente entre les peuples, la préservation
16 de l'environnement et le développement durable, l'altruisme
17 et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre
18 les membres des professions, unis par l'idéal de servir.

19
20 *Ainsi que les **STATUTS TYPES DU ROTARY CLUB** comme suit (pages 81 et*
21 *82 du Manuel de procédure)*

22 **Article 5 But du Rotary**

23 Le Rotary a pour objectif de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute
24 profession honorable et, plus particulièrement, s'engage à :

- 25 *Premièrement* Mettre à profit les relations et contacts pour servir l'intérêt
26 général
27
28 *Deuxièmement* Observer des règles de haute probité dans l'exercice de toute
29 profession, reconnaître la dignité de toute occupation utile,
30 considérer la profession de chaque Rotarien comme un
31 vecteur d'action au service de la société
- 1 *Troisièmement* Appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle
2 et publique
3 *Quatrièmement* Faire progresser l'entente entre les peuples, la préservation
4 de l'environnement et le développement durable, l'altruisme
5 et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre
6 les membres des professions, unis par l'idéal de servir.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

7 Cet amendement a pour objet de soutenir les initiatives durables sur le plan
8 écologique et d'insérer le développement durable et la protection de
9 l'environnement au But du Rotary.

IMPACT FINANCIER

10 Cet amendement n'a aucun impact financier substantiel pour le Rotary.

RÉSULTAT DU VOTE

_____ pour
_____ contre

LE PROJET EST

Adopté
 Reporté

Adopté tel que
modifié
 Rejeté

Renvoyé devant le CA
 Retiré

NOTES

EXEMPLE D'AMENDEMENT

LES ECHEANCES

- 30 JUIN 2020 : Election pour un mandat de 3 ans (du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023) du Délégué de District et de son suppléant.
 - 30 JUIN 2020 : Dépôt des projets de résolution pour le Conseil d'octobre 2020.
 - 31 DECEMBRE 2020 : Dépôt des projets d'amendements pour le Conseil de Législation de 2022.
- 

LE CONSEIL DE LEGISLATION 2019

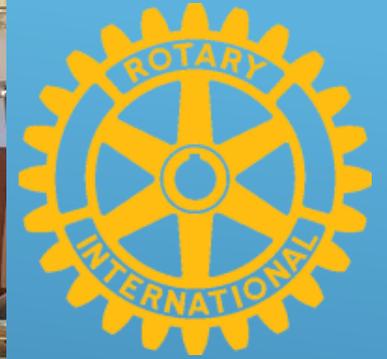
- 117 projets d'amendements.
 - 47 projets ont été approuvés.
 - 54 projets ont été rejetés.
 - 13 projets reportés.
 - 3 projets retirés.
- 

LES DECISIONS du CONSEIL DE LEGISLATION 2019

- **ADMINISTRATION DU CLUB:** Modification du mandat de Président (19-22). Obligation de présenter un budget et un rapport annuel (19-24)
- **EFFECTIFS:** Suppression des restrictions des classifications (19-39)
- **GOVERNEURS :** Vacance au poste de Gouverneur (19-53)
- **ELECTIONS :** Vote des clubs (19-54)
- **ADMINISTRATION DU DISTRICT :** Présentation des comptes annuels (19-57)
- **ROTARY INTERNATIONAL :** Modification des règles d'élection du Président du RI (19-41). Modification des attributions du C.A. (19-61). Secrétaire Général devient Directeur Général (19-62). Radiation d'un club (19-70)

LES DECISIONS du CONSEIL DE LEGISLATION 2019

- FINANCES ET TAXES PER CAPITA : Montant des cotisations au RI (19-82)
- CONSEILS: Définition de membre du Conseil de Législation (19-112)
- MODIFICATION DU STATUT FISCAL DU ROTARY INTERNATIONAL (19-117)
- MODIFICATION DES RESPONSABILITES DE LA COMMISSION ROTARACT (19-75)
- ADMISSION DES CLUBS ROTARACT AU SEIN DU ROTARY INTERNATIONAL (19-72)



MERCI...DE VOTRE ATTENTION